2026/041

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260709-2026_041-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Chapelle de Brain

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de La Chapelle de Brain
Le : 09/07/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 9 Juillet à 19:15, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle de Brain s'est réuni à la Mairie de La Chapelle-de-Brain, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORISOT Yohann, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/07/2026.

Présents : M. MORISOT Yohann, Maire, Mmes : FONTAINE VILLERIO Virginie, GAUVIN-GEFFLOT Emilie, GUEMENE Laurence, HEUZÉ Céline, LEFEVRE Marie-Christine, MARTEL Jeannick, MEHA Déborah, MOREL-SOGLIUZZO Nathalie, MM : BISSON Benoit, DAVAL Rodolphe, KERAVEL Bruno, MOUROUX Grégoire, RANDONNET Sébastien

Excusé(s) : M. DANET Tony

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEUZÉ Céline

2026/041 – Voeux de soutien aux communautés de Santé

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les difficultés auxquelles sont confrontées les communes de notre territoire et par la même de nombreux administrés face à la problématique de la médecine de ville et plus précisément à la pénurie de médecins.
La commune, dans sa volonté de maintien de l'accès aux soins garanti à ses habitants, souhaite un renforcement de la politique de soutien des partenaires publics comme notamment de l'ARS.
Aussi, elle soutient toutes les initiatives d'installations de personnels de santé sur le territoire, ayant elle-même anticipé le départ à la retraite de son médecin en mettant à la disposition de professionnels de santé une maison pluridisciplinaire avec deux cabinets totalement rénovés mais toujours en attente de l'installation de nouveaux médecins.
Se voulant facilitateur à l'installation, notamment d'un point de vue financier, la commune soutient également la possibilité de création d'un pôle pluridisciplinaire de santé en association avec d'autres communes brétiliennes.
Toutes ces initiatives s'inscrivent dans une même volonté, la garantie d'un accès aux soins de proximité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures Pour copie conforme : En mairie, le 22/07/2026

Le Maire
Yohann MORISOT

Secrétaire de séance
Mme HEUZÉ Céline

Publicité des actes de la commune par publication papier le